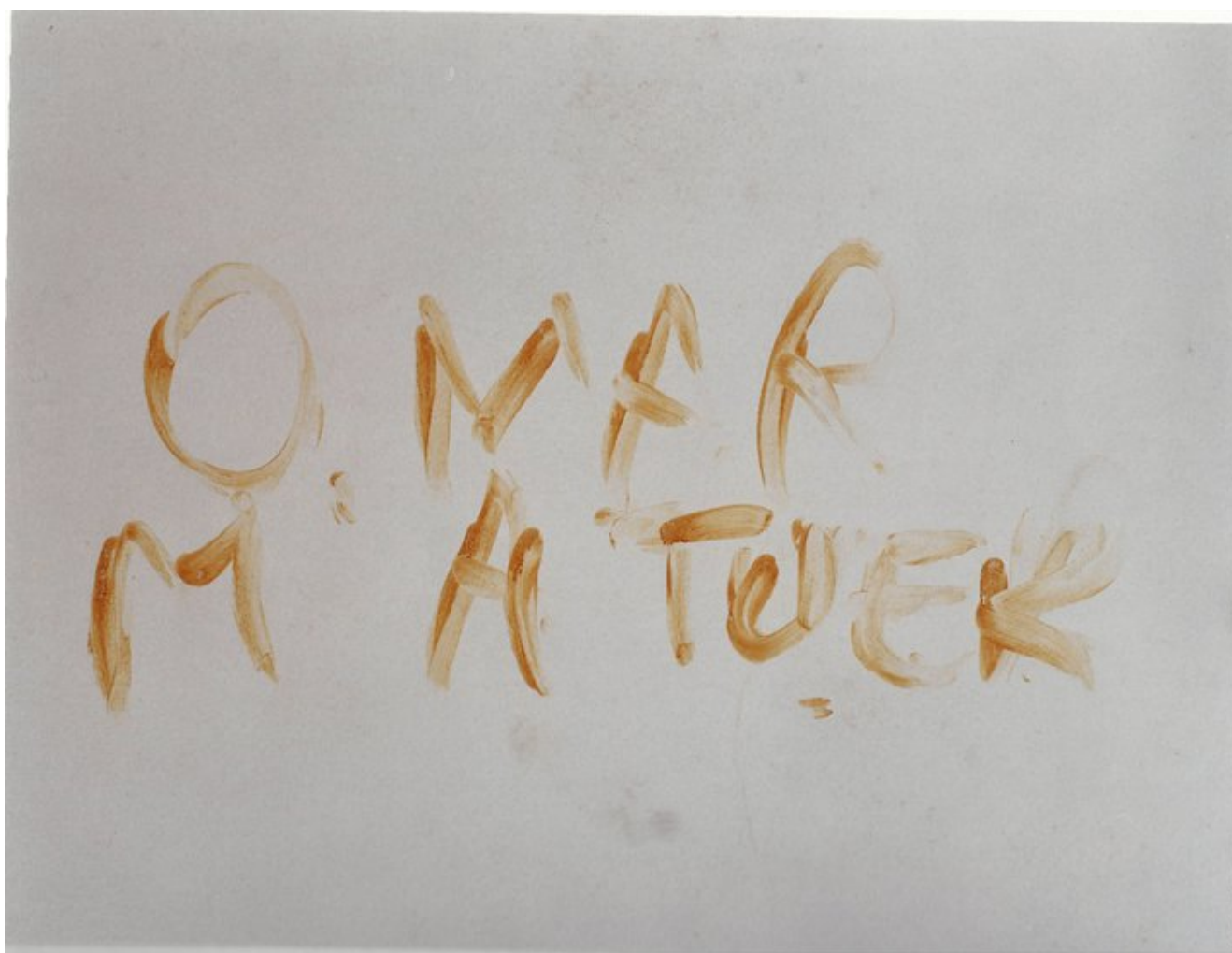
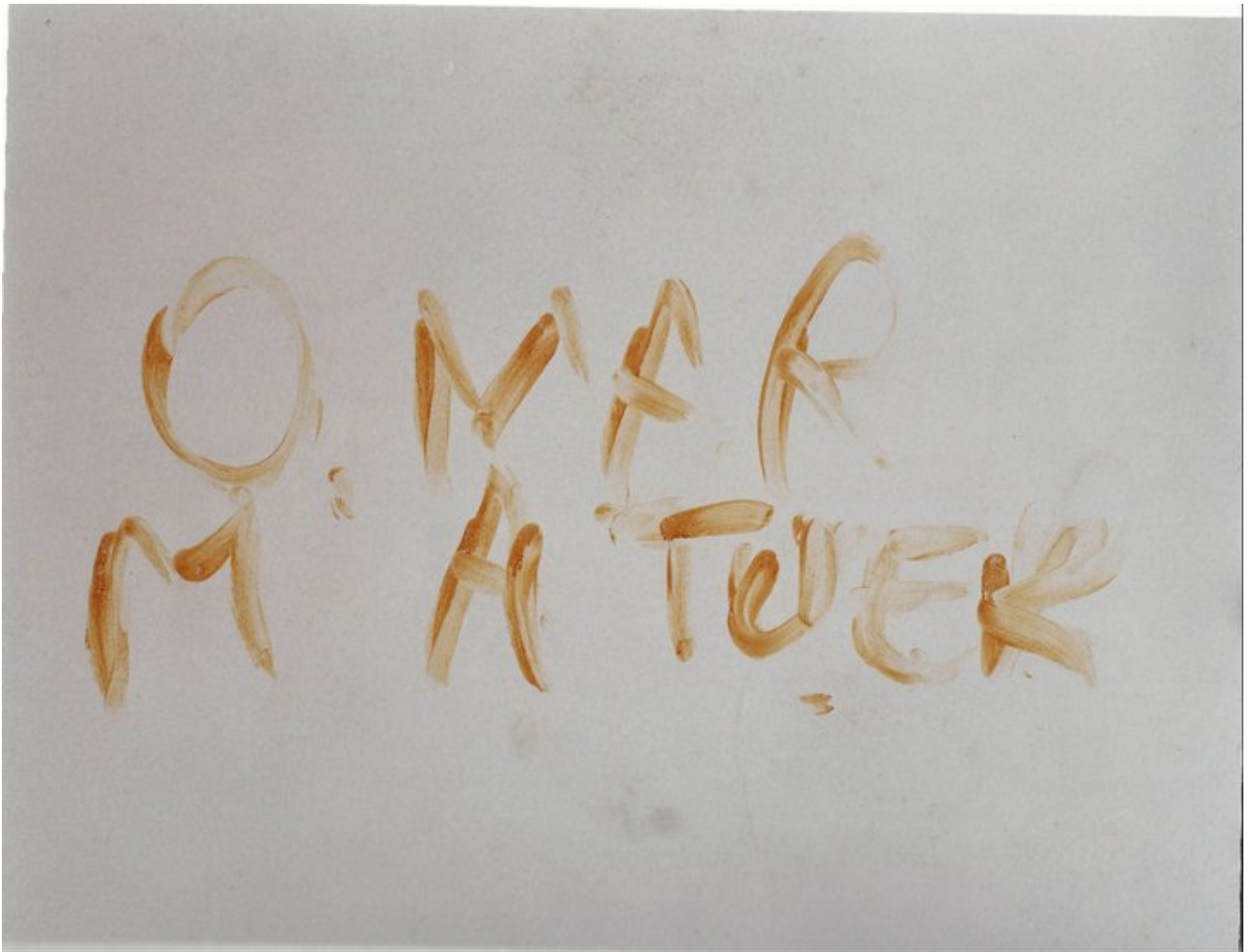


**Le Yeti est trop lâche pour  
remplacer les otages  
parisiens, n'est pas Beltrame  
qui veut !**

écrit par Christine Tasin | 20 décembre 2021





2 personnes seraient prises en otage dans un magasin du 12ème arrondissement. Le forcené, armé d'un couteau aurait demandé à parler à Dupont-Moretti au sujet d'Omar Raddad.

[https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/prise-d-otage-dans-un-magasin-a-paris-deux-femmes-sequestres-un-quartier-boucle-par-la-police\\_47373985.html](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/prise-d-otage-dans-un-magasin-a-paris-deux-femmes-sequestres-un-quartier-boucle-par-la-police_47373985.html)

Si le Yéti avait des couilles il se constituerait prisonnier à la place des otages, mais n'est pas Beltram qui veut !

Plus personne ne sait qui est Omar Raddad mais tout le monde se souvient de cette phrase écrite au sang dans la cave où l'on a retrouvé le cadavre de Ghislaine Marchal...

L'affaire Omar Raddad est une des affaires criminelles les plus énigmatiques et controversées de France. Elle commence en

1991 avec la découverte du cadavre de Ghislaine Marchal, une riche sexagénaire tuée à coups de chevron de bois et de couteau, dans la cave de sa villa de Mougins (Alpes-Maritimes). Sur place, deux inscriptions ont été laissées en lettres de sang, dont la célèbre « OMAR M'A TUER » (sic). Elles conduisent les enquêteurs vers Omar Raddad, le jardinier de la victime, qui nie fermement les faits.

Le Marocain de 29 ans est néanmoins inculpé d'homicide volontaire puis condamné en 1994 à 18 ans de réclusion criminelle. Bénéficiant d'une grâce partielle accordée par Jacques Chirac, il sort de prison en 1998, mais n'est pas innocenté pour autant. Son avocat, Jacques Vergès, dépose donc une requête en révision l'année suivante.

Dans la foulée, de nouvelles expertises sèment le doute sur l'auteur des inscriptions. « Il n'est pas sûr que ce soit Mme Marchal qui ait écrit », estiment deux graphologues en 2000. Une autre expertise permet de retrouver du sang d'homme ne correspondant pas à l'ADN d'Omar Raddad. Pourtant, la demande de révision est rejetée en 2002.

Il faudra attendre 2015 pour que la nouvelle avocate du jardinier, Sylvie Noachovitch, relance l'affaire en obtenant que de nouvelles analyses soient menées. Les empreintes de quatre hommes sont alors identifiées sur la scène de crime. Elles permettent de déposer, en juin dernier, une deuxième demande de révision. Hier, la commission d'instruction a ordonné un complément d'information, « un pas vers la révision », selon Sylvie Noachovitch, qui dénonce « une des plus grandes erreurs judiciaires du XXe siècle ».

<https://www.lejdd.fr/Societe/Justice/quest-ce-que-laffaire-omar-raddad-4083166>

Complément à 18 h :

**18h05** : selon [le journaliste du Point Aziz Zemouri](#), le preneur d'otages est un ressortissant tunisien âgé de 56 ans, ancien magistrat en Tunisie. Un âge confirmé à l'AFP par une source

judiciaire.

Selon nos informations, l'homme est « connu localement pour avoir des troubles psy », ce qui a conduit à exclure le caractère terroriste.

.

Un rapport ? Un proche de la victime paniqué à l'idée que celui qu'il considère comme l'assassin de Ghislaine Marchal soit innocenté ?

Un proche d'Omar -Omar lui-même ? – qui n'en peut plus de voir que la lumière n'a toujours pas été faite et que Omar, bien que sorti de prison depuis très longtemps, est toujours considéré comme un assassin dans l'imaginaire collectif ?

Et tout cela au moment où un nouveau procès pourrait s'ouvrir ?

.

**Le concept de la prise d'otage est monstrueux et impardonnable. Mais si on joue à ça ça pourrait aller loin. Et le sentiment de dictature, d'injustice, de catastrophe dans lequel nous vivons ne peut aboutir qu'à cela, de plus en plus souvent, puisque nous n'avons plus le droit de dire ce que nous pensons, puisque nous sommes dans une dictature qui ne dit pas son nom et que la souveraineté populaire est bafouée chaque jour davantage, transférée à Bruxelles ? Puisque nous laissons le terrorisme et l'islam prospérer ?**

Demain un soignant mis à pied va-t-il prendre des otages pour faire abolir la loi sur la vaccination obligatoire des soignants.

Après-demain vais-je prendre en otage des clients de ma boulangerie pour exiger que les bateaux qui vont chercher/sauver des migrants soient sabordés ?

Dans un mois un Abdeslam exigera-t-il, dans un nouveau Bataclan, que la loi de 1905 soit abolie et la charia imposée à tous ?

**Plus sérieusement, s'ils passent à l'obligation vaccinale, on peut s'attendre à beaucoup d'actions de ce jour. On ne peut pas impunément pousser un peuple à la soumission allant jusqu'à mettre en danger sa vie et celle de ses enfants.**